

## Les Missions du PLIE

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) vous accompagne dans vos démarches afin d'accéder à un emploi durable.

Choisir le PLIE c'est :

- ▶ Bénéficier d'un accompagnement unique et co-construit avec un-e référent-e de parcours,
- ▶ Mettre en œuvre un plan d'actions spécifiques qui répond vos besoins (projet professionnel, formation, financements...),
- ▶ Être mis en relation avec des employeurs du territoire,
- ▶ Sécuriser votre prise de poste avec un suivi jusqu'à 6 mois.

## Les Partenaires



## Contact

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRANDANGOULÊME

Mission Développement Économique  
Service Emploi, Économie Sociale et Solidaire  
a.burdon@grandangouleme.fr – 05 45 93 08 38

25 boulevard Besson Bey  
16000 ANGOULÊME

[www.grandangouleme.fr](http://www.grandangouleme.fr) – 05 45 38 60 60

**PLAN LOCAL  
POUR L'INSERTION  
ET L'EMPLOI**  
de la Communauté  
d'Agglomération  
GrandAngoulême

Conception : e Service communication de GrandAngoulême, oct. 2022



avec le concours du Fonds Social Européen



# UN PARCOURS SUR MESURE POUR UN RETOUR À L'EMPLOI DURABLE

## Pour qui ?

- ▶ Vous êtes actuellement à la recherche d'un emploi durable ou d'un projet professionnel,
- ▶ Vous résidez dans une commune de GrandAngoulême,
- ▶ Vous avez plus de 25 ans,
- ▶ Vous êtes demandeur d'emploi de longue durée, bénéficiaire de l'ASS ou du RSA, travailleur handicapé ou résident d'un quartier prioritaire de la Politique de la Ville,
- ▶ Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches d'emploi

Alors prenez contact avec l'équipe du PLIE !  
(coordonnées au dos du document)

## L'Organisation du parcours

### ENTRETIEN DIAGNOSTIC

L'accompagnateur-riche du PLIE de votre territoire vous rencontre afin d'identifier votre projet et connaître vos attentes. Les objectifs de l'accompagnement sont déterminés ensemble.

### ACCOMPAGNEMENT

Vous rencontrez chaque mois votre accompagnateur-riche référent-e pour décider des étapes de parcours à mettre en œuvre :

- ▶ Élaboration du projet professionnel,
- ▶ Accès à la formation,
- ▶ Recherche de financements,
- ▶ Techniques de recherche d'emploi...



01

### ORIENTATION

Vous sollicitez un 1<sup>er</sup> rendez-vous en prenant contact directement avec l'équipe du PLIE ou en en parlant à votre conseiller Pôle Emploi ou votre travailleur social référent-e.

02

03

### ENTRÉE

Votre dossier est présenté en Comité de Gestion de Parcours qui valide chaque mois les entrées et sorties. Vous signez un Contrat d'engagement annuel avec votre accompagnateur-riche référent-e.

04

05

### SORTIE DU DISPOSITIF

La sortie du dispositif est validée lorsque vous accédez à une formation qualifiante ou à un emploi durable.